

PRIX

**Citoyen de la culture** ORGANISMES CULTURELS OU COMMUNAUTAIRES

**Dossier de candidature 2007**

Identification du candidat	
Organisme : Corporation de développement culturel de Trois-Rivières	
Adresse : 1425, Place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368	
Ville : Trois-Rivières	Code postal : G9A 5H3
Téléphone : 819 372-4614	
Télécopieur : 819 372-4632	Courriel : cdctr@v3r.net

**Présentation de l'organisme**

Missions et réalisations antérieures

Engagement de l'organisme envers les arts et la culture, la participation des citoyens, le développement local, etc.

La mission de la Corporation de développement culturel de Trois-Rivières est claire : faire des arts et de la culture une des pièces maîtresses du développement global et durable de notre ville.

Quelques-unes de nos réalisations antérieures :

- Mise sur pied d'un programme de lutte à l'exclusion culturelle,
- Mise sur pied d'un programme de soutien aux organismes accrédités du domaine de la culture,
- Réalisation annuelle de la soirée des Grands Prix culturels de Trois-Rivières qui visent à récompenser les grandes réalisations culturelles et artistiques,
- Nous sommes responsables de la gestion de lieux culturels tels que la salle J.-Antonio-Thompson, la Maison de la culture et le Centre d'exposition sur l'industrie des pâtes et papiers;
- Nous sommes responsables de la diffusion du patrimoine, des arts visuels et des arts de la scène.

Nos engagements, tout comme nos actions, sont multiples mais ils sont tous inspirés de la Politique culturelle de la Ville de Trois-Rivières : l'accessibilité et la participation, le soutien au développement des arts et des lettres, l'éducation et la formation, la concertation et le partenariat, la préservation et l'amélioration des sites, des biens et des équipements culturels, la valorisation de l'histoire et du patrimoine, l'information et la promotion.

## Présentation de la réalisation

Origine de la réalisation, publics visés, objectifs, partenaires, défis particuliers, etc.

Description de la réalisation. Vous pouvez joindre des images à votre dossier de candidature.

### Bref historique :

En 1999, lors des audiences publiques pour la révision de la Politique culturelle, un organisme communautaire en alphabétisation et en éducation populaire du nom de COMSEP demande à être entendu sur la problématique de l'exclusion culturelle des personnes défavorisées.

En 2002, nous organisons un colloque sur le thème «Culture et pauvreté» réunissant divers intervenants pour étudier la question et développer une réflexion autour de l'exclusion culturelle.

Nous avons reconnu alors que la culture est un élément important du développement personnel et social des individus et qu'elle contribue largement au développement de la citoyenneté des personnes.

C'est à partir de ces événements que nous avons créé le modèle trifluvien de la médiation culturelle, que nous avons mis sur pied le Programme de lutte à l'exclusion culturelle et qu'une ressource à temps plein a été engagée pour s'y consacrer.

### L'exclusion culturelle :

On entend par exclusion culturelle la difficulté pour des citoyens d'avoir accès à des ressources et des activités culturelles parce qu'ils vivent des problématiques particulières qui ont une incidence sur leur participation en tant que citoyen. Ces problématiques peuvent être d'ordre économique, physique, éducationnel ou social.

### Le programme :

Nos comptons sur la collaboration de plusieurs organismes communautaires, culturels et les institutions scolaires.

Les objectifs sont de rendre accessibles les arts et la culture aux citoyens qui vivent de l'exclusion culturelle et, de sensibiliser les milieux culturels, communautaires et scolaires à l'importance des arts et de la culture dans le développement de la citoyenneté chez l'individu.

Pour répondre à ces objectifs, divers projets sont mis en place, tels que :

- Club culture, qui consiste à distribuer divers biens culturels aux membres du club qui proviennent de différents organismes communautaires et qui sont en situation d'exclusion culturelle, comme par exemple des billets de spectacle, des droits d'entrées dans les musées, etc.,

- Participation à des projets spéciaux comme les Journées de la culture et la Semaine des découvertes culturelles,
- Mise en place d'un Programme de soutien aux projets de médiation culturelle pour les organismes communautaires et les institutions scolaires grâce à l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec,

- Mise en place de diverses actions afin de rendre plus accessible nos lieux sur le plan physique. Des initiatives de toutes sortes sont mises en oeuvre sur le plan de l'aménagement des lieux et équipements, au niveau de la formation du personnel d'accueil avec Kéroul, de l'évaluation de nos lieux et équipements par Kéroul, de la mise en place de la Vignette d'accompagnement en tourisme et en loisir pour nos activités payantes, de l'installation d'un système pour malentendants dans nos salles, etc.

## Réponses aux critères d'évaluation

### *Faire la démonstration des impacts de la réalisation sur la collectivité*

Par exemple :

- Comment la réalisation favorise-t-elle la participation des citoyens ?
- Comment la réalisation permet-elle de sensibiliser la population à certaines problématiques de développement (sociales, économiques, environnementales, urbaines, etc.) ?
- Comment la réalisation suscite-t-elle une nouvelle appropriation de l'espace public ?
- Comment la réalisation favorise-t-elle le développement communautaire ou de certains groupes de la population (insertion sociale, sentiment de fierté, lien de solidarité, etc.) ?

Les impacts peuvent se mesurer quantitativement, par exemple :

- Depuis la création du Club culture, plus de 3 400 billets de spectacle ont été distribués. Près de 1 500 personnes en sont membres provenant d'une trentaine d'organismes communautaires différents.

- Le *Programme de soutien aux projets de médiation culturelle* a permis de contribuer à une multitude de projets tous aussi intéressants les uns que les autres. Il y a eu, entre autres, un camp artistique pour personnes handicapées, un programme complet d'animation «Accès à la culture» avec des adultes en alphabétisation, la réalisation d'un spectacle collectif réunissant artistes professionnels et enfants de deux écoles en milieu défavorisé, une série d'ateliers de théâtre pour des citoyens d'un quartier défavorisé, un projet de création vitrail dans les commerces du centre-ville avec les élèves d'une école en milieu défavorisé, une murale urbaine créée par des enfants d'un CPE, l'enregistrement d'un album d'un auteur-compositeur-interprète pour sensibiliser les gens à l'infection au VIH, etc.

- Chaque année, nous participons aux Journées de la culture en mettant sur pied des activités pour les membres du Club culture. Il y a eu entre autres des circuits culturels, et des ateliers d'initiation. Le nombre de participants est d'environ 100 personnes par année.

Les impacts peuvent se mesurer qualitativement, par exemple :

- Le Club culture permet aux membres d'avoir accès à des biens culturels auxquels ils n'auraient pas accès autrement,

- Ces activités permettent de réduire les préjugés envers les lieux culturels,

- Elles permettent aussi de réduire les préjugés envers les artistes et le milieu culturel en général,

- Grâce au Programme, les organismes ont maintenant établi des contacts. Des univers qui ne se parlaient pas nécessairement avant cette initiative,

- Permet aux organismes d'utiliser la culture comme moyen d'alphabétisation, de réinsertion sociale, de développement personnel et social, etc.

### *Démontrer les résultats atteints sur le plan du développement artistique et culturel*

Par exemple :

- Comment la réalisation permet-elle de rapprocher les citoyens des arts et de la culture ?
- La réalisation améliore-t-elle les connaissances des citoyens sur les arts et la culture et participe-t-elle au développement collectif ?

La grande réussite de ce Programme est la relation, l'échange et la communication entre les organismes culturels et communautaires qui ne se parlaient peu ou pas avant cette initiative.

Le programme a de plus permis de mieux comprendre les réalités de chacun.

De plus, les activités organisées ont permis aux membres du Club culture de découvrir de nouveaux lieux et de rencontrer des artistes souvent méconnus des gens exclus culturellement.

Le fait d'assister à des spectacles et de visiter des expositions a permis aux membres du Club culture de développer un sens critique, de mieux comprendre les «codes» du domaine artistique et d'élargir leur intérêt culturel.

De plus, le Club culture est devenu un élément important de leur développement personnel et social et il a permis de contribuer au développement de la citoyenneté des individus.

### *Faire la démonstration de l'originalité et de l'excellence de la réalisation*

Par exemple :

- La réalisation propose-t-elle des réponses inédites aux besoins locaux ?
- En quoi se distingue-t-elle des autres réalisations dans le même domaine ?

Nous sommes des pionniers dans le domaine de la médiation culturelle au Québec. Le modèle trifluvien a été le premier à se développer au Québec et a su capter l'attention de d'autres instances tels que municipalités, MRC, organismes communautaires et organismes culturels. Plusieurs d'entre eux ont par la suite développé des initiatives dans leur milieu.

Nous sommes fiers d'avoir susciter une réflexion sur l'exclusion culturelle.

Nous sommes également fiers d'avoir répondu aux besoins, aux attentes et aux réalités des gens de chez nous et d'avoir construit le Programme avec et pour eux.